

PREMIÈRE EXPÉDITION



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT - DEUX ET LE PREMIER JUIN

A LA REQUETE DE :

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 5
RUE GASTON CARRE 93300 AUBERVILLIERS** agissant poursuites et diligences de son Syndic le Cabinet Foncia Chadefaux Lecoq 13 rue du Docteur Pesqué 93300 AUBERVILLIERS.

EN VERTU:

1° De la copie exécutoire d'un Jugement rendu par le Tribunal d'Instance d'Aubervilliers le 04 juillet 2017.

2° D'un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 28 avril 2022.

***Je, Frank-Alain SZENIK, Huissier de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle
Frank-Alain SZENIK, Philippe MARTIN Sophie CAILLE et Pierre BEDDOUK
Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde
à SAINT-DENIS, soussigné,***

Me suis rendu ce jour 5 rue Gaston Carré 93300 AUBERVILLIERS avec pour mission de dresser un procès-verbal de description du logement situé au 1^{er} étage, 3^{ème} porte à gauche sur coursive, lot numéro 6.

Et là étant assisté de Monsieur Christophe BRUGAT, Serrurier, de Monsieur Jérôme BRIEZ et Monsieur Albert SOTTO en qualité de Témoins, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Personne n'ayant répondu à mes appels réitérés, le serrurier a démarré les opérations d'ouverture.

Un occupant s'est alors manifesté, a ouvert la porte et a donné l'accès au logement.

L'occupant me déclare être de passage, ne m'a pas communiqué son identité et me déclare que le logement est toujours occupé par

Le logement comprend :

- une entrée,
- une cuisine,
- une salle d'eau avec WC,
- une pièce d'habitation.

ENTREE

Sol, linoléum.

Murs et plafond, peinture en état d'entretien.

Un tableau électrique avec disjoncteur, boîtier de fusibles et compteur.

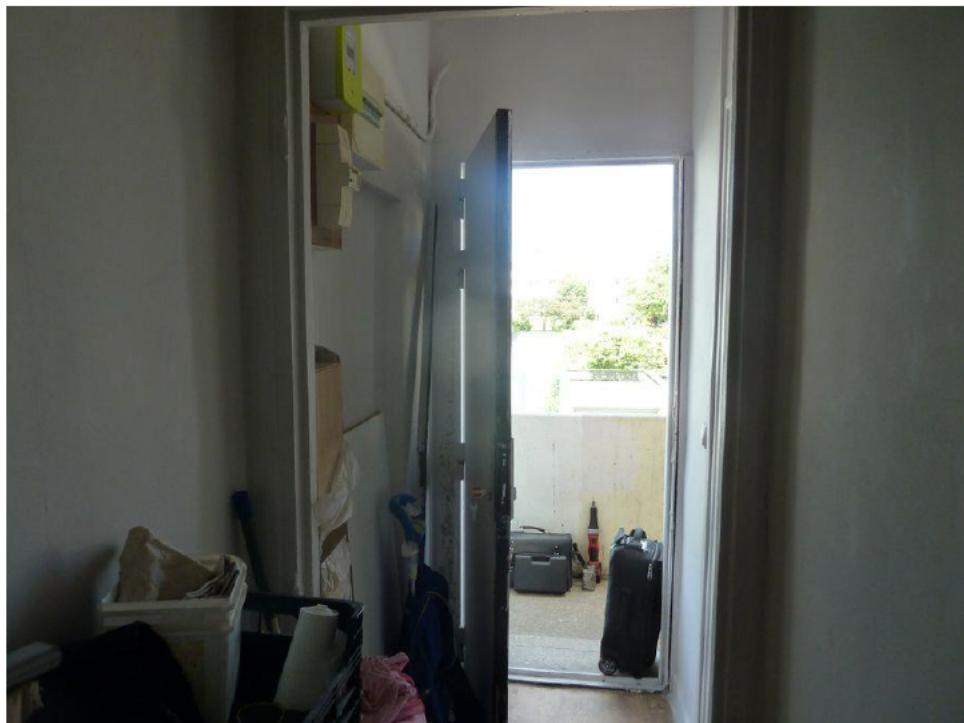


Photo 1

CUISINE
(ouverte sur l'entrée)

Sol, carrelage.

Sur les murs, faïence partielle et peinture.

Plafond, peinture défraîchie.

L'équipement comprend un évier un bac un égouttoir sur plan de travail et meuble cassé.

Un cumulus électrique.

Une porte deux battants avec barraudage extérieur sur coursive.



Photo 2

SALLE D'EAU

Au sol, carrelage.

Sur les murs, faïence partielle et peinture.

Plafond, peinture.

Un meuble vasque avec lavabo, robinet mitigeur sur meuble deux portes.

Une douche avec cabine de douche, robinet mitigeur, pomme flexible pour douche.

Une cuvette de WC à l'anglaise avec lunette et abattant alimentée par une chasse à effet d'eau.



Photo 3

PIECE PRINCIPALE D'HABITATION

Sol, linoléum.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central collectif.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants avec double vitrage et volet en fer.

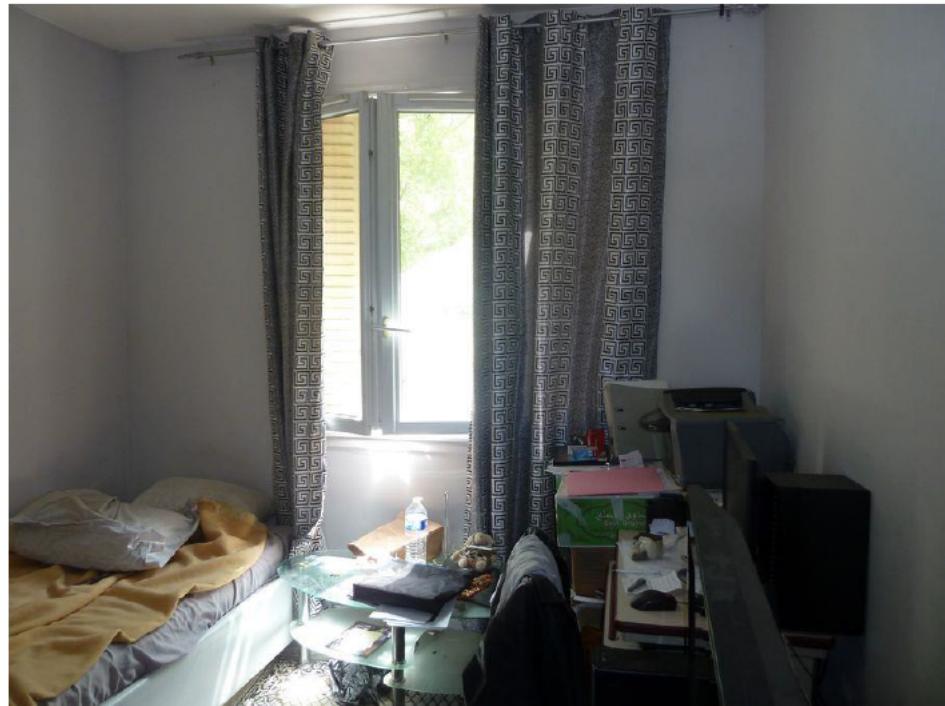


Photo 4

L'immeuble comprend un rez-de-chaussée et cinq étages desservis par un escalier.

En façade le ravalement est défraîchi.

473354 - (1202/473354)



Photo 5

Les parties communes sont dans un état usagé.

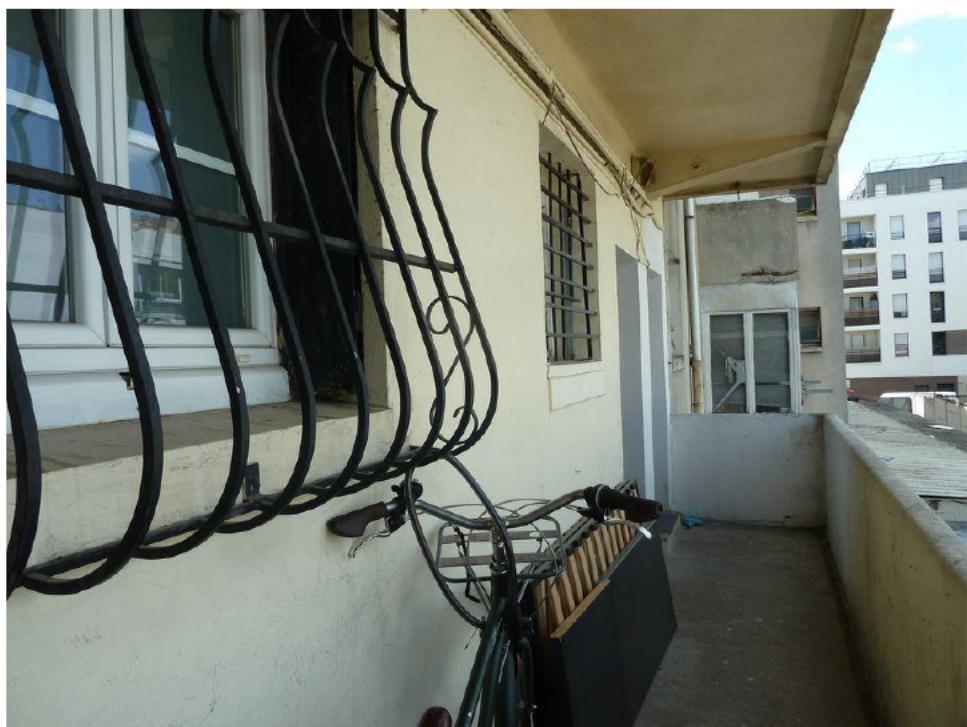


Photo 6

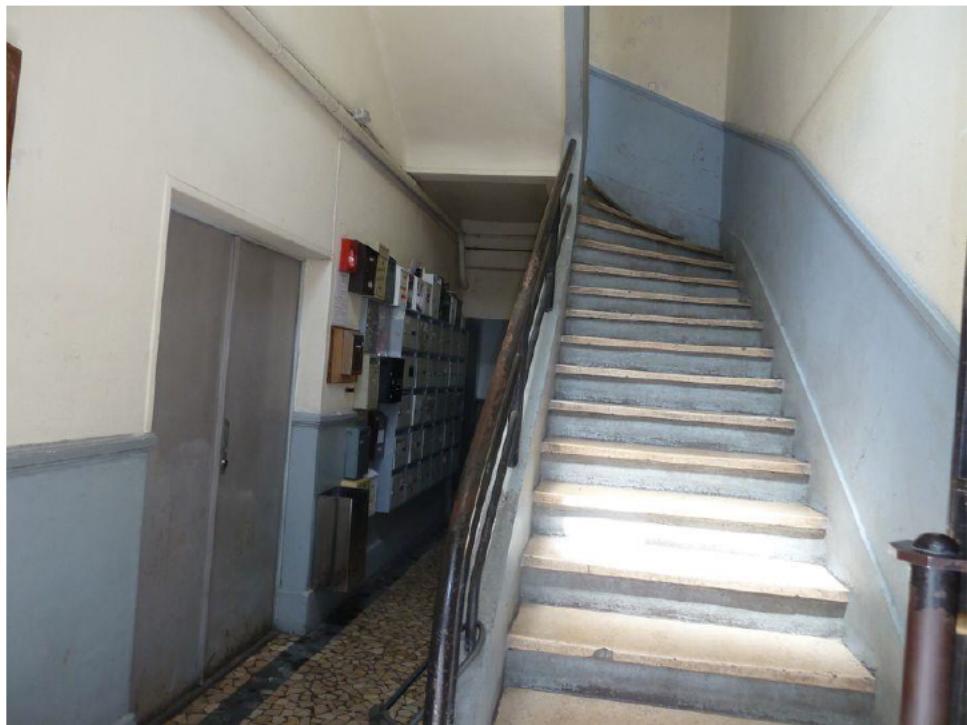


Photo 7

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.



Le présent procès-verbal comporte 8 feuilles.

Frank-Alain SZENIK